

## **Règlement concours Enquête 2025 / Nautisport**

. La R.C.A. Nautisport, dont le siège social se situe 36 Pavé de Soignies, à 7850 Enghien, organise ce jeu-concours du mercredi 29 janvier 2025 au dimanche 9 février 2025, inclus. Tirage au sort effectué le lundi 10 février 2025.

. Le présent document est le règlement du jeu-concours, qui pourrait éventuellement être complété ou modifié à tout moment pendant la durée du jeu-concours, tout point supplémentaire entrant en vigueur de par sa publication par la R.C.A. Nautisport.

. Ce jeu-concours est gratuit et sans aucune obligation d'achat.

. Au terme du concours, un tirage au sort permettra à 1 gagnant-e de remporter une carte 10 séances (piscine ou fitness/cours co').

. Le jeu-concours est entièrement développé et géré par la R.C.A. Nautisport et n'engage ni Facebook ni Instagram.

. Toute personne participant au jeu-concours déclare avoir lu, compris et accepté le règlement dans son intégralité.

. Ce jeu-concours est ouvert aux personnes majeures, disposant d'un accès Internet et accédant au jeu-concours pendant la durée indiquée sur la publication de jeu concernée.

. La participation au jeu-concours est limitée à une inscription au tirage au sort par personne.

. L'accès au jeu-concours est interdit aux employés de la R.C.A. Nautisport (et membres de leur foyer) et à toute personne ayant participé à l'organisation du jeu-concours.

. La R.C.A. Nautisport se dégage de toute responsabilité dans le cas où un-e participant-e utiliserait de faux noms ou usurperait une identité.

. La participation au jeu-concours s'effectue exclusivement sous forme électronique via le formulaire d'enquête 2025. Toute participation sur papier libre, orale ou sous toute autre forme est exclue.

. Tout-e participant-e s'engage à respecter le règlement. Tout non-respect du règlement par un-e participant-e (fraude, abus, tricherie, etc.) pourra entraîner son exclusion du jeu-concours. En présence d'abus ou tricherie d'un ou plusieurs participant-e-s, la R.C.A. Nautisport se réserve le droit de modifier ou mettre fin au jeu-concours sans préavis, notamment lorsque l'intégrité du jeu-concours est remise en cause.

. Les gagnant·es seront déterminé·es par tirage au sort. Les participant·es ne pourront prétendre à aucune indemnité ni contrepartie, quelle qu'elle soit (remise de la contre-valeur en argent, échange, remplacement, etc.). Si les circonstances l'exigent, la R.C.A. Nautisport se réserve le droit de remplacer le lot par d'autres dotations de valeur équivalente.

. Le gagnant sera déterminé par un tirage au sort qui sera effectué à la date mentionnée au sein de la publication dédiée, parmi les personnes inscrites aux tirages au sort sur Facebook et sur Instagram.

. La R.C.A. Nautisport informera le gagnant le jour du tirage au sort. A cette occasion, le gagnant se verra informé de la manière dont lui sera remis le lot. A défaut de retour dans les 10 jours, le gagnant perd son prix sans que la responsabilité de la R.C.A. Nautisport soit engagée.

. La R.C.A. Nautisport se réserve le droit de modifier ou d'annuler le jeu-concours en cas de force majeure. Dans cette hypothèse, la R.C.A. Nautisport s'engage à le notifier aux participant·es par publication sur la page Facebook ou le compte Instagram.

. En cas de contestation ou de réclamation, les demandes devront être adressées par écrit à l'attention de la direction de la R.C.A. Nautisport par courrier, pendant la durée du jeu-concours ou maximum dans un délai de trente (30) jours après la désignation des gagnant·es. En cas de contestation ou de réclamation concernant l'attribution des lots, les demandes devront être adressées par écrit à l'attention de la R.C.A. Nautisport, par e-mail à l'adresse [info@nautisport.be](mailto:info@nautisport.be) ou par courrier dans un délai de sept (7) jours après le tirage au sort.

. Les données personnelles collectées sont strictement nécessaires à la réalisation du jeu-concours et doivent permettre d'identifier le gagnant. Toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation des participant·es. La R.C.A. Nautisport pourra publier et reproduire sur ses plateformes l'identité du gagnant.

. Tout·es participant·es disposent des droits d'accès, de rectification, de verrouillage et d'effacement des données les concernant en contactant directement la R.C.A. Nautisport par e-mail à l'adresse [info@nautisport.be](mailto:info@nautisport.be) ou par courrier à l'adresse mentionnée au sein du préambule. Il est précisé à ce titre que toute demande de suppression de ces données par quelque moyen que ce soit pendant la durée du jeu-concours pourra entraîner l'annulation de l'inscription.

. Le présent règlement est disponible gratuitement sur le site Web de la R.C.A. Nautisport et en version papier sur demande au comptoir d'accueil du Nautisport.

. Le règlement d'ordre intérieur du Nautisport et la politique de confidentialité sont disponibles sur le site internet [www.nautisport.be](http://www.nautisport.be)